



Conseil Municipal du 08 juillet 2019

Question orale de Marie José SALAT

Conseillère Municipale de Grenoble
Pour le Groupe « Rassemblement de Gauche et de Progrès »

Monsieur le Maire,

Le fonctionnement de la société française est simple et clair. Les lois, normes et règles sont les mêmes pour tout le monde et sont faites pour être respectées par toutes et tous. Il n'y a pas de droits civiques selon le sexe, la communauté ou la catégorie de la population.

Il en est de même concernant le règlement des piscines municipales que nous avons collectivement adopté en 2017 : Se baigner tout habillé y est interdit à toutes et tous sans exception et notamment pour des questions d'hygiène.

Soit on le respecte et on a le droit de fréquenter les piscines de Grenoble, soit on ne compte pas le respecter et on y va pas.

Pourtant à plusieurs reprises ces dernières semaines, des militantes de l'association Alliance Citoyenne ont mené des actions dans les piscines municipales de Grenoble avec pour objectif d'imposer à la municipalité la modification du Règlement des piscines municipales pour autoriser le port du burkini.

Autant le dire tout de suite, en agissant ainsi, ces personnes ont nui à la majorité de nos concitoyens français de religion musulmane pour qui le respect des règles qui encadrent la vie en société ne pose aucun problème.

Nous avons condamné ces méthodes et attendu de vous, Maire de Grenoble

- une parole claire et déterminée
- des mesures visant à faire respecter le « règlement des piscines municipales » et toutes les actions en votre pouvoir contre ces activistes.

Cette parole, ces mesures, vous les deviez au Public qui fréquente les piscines municipales et également aux agents de ces piscines qui sont confrontés à des situations difficiles.

- Concernant votre parole, il n'y en a tout d'abord pas eu...

Dans un article du 23 mai, Place Gre'net écrivait : « *Le Maire de Grenoble jusque-là silencieux s'est fendu d'un simple communiqué...où il botte en touche.* »

Vous déclariez en effet voir « *deux interprétations possibles de l'égalité républicaine* ».

« *Pour certains, la réglementation actuelle, à Grenoble, qui est la même que partout dans la Métropole et essentiellement la même partout en France, est jugée discriminante. Pour d'autres, la réglementation actuelle, à Grenoble, dans la Métropole, en France, protège l'égalité en tenant à distance les signes d'appartenance religieux.* »

Ce manque de fermeté a certainement convaincu les intéressés de l'intérêt de renouveler l'opération le dimanche 23 juin.

Et après plusieurs semaines et deux actions pro burkini vous avez alors - et enfin - pris la parole pour condamner les actions militantes et appeler au respect du règlement intérieur des piscines.

..... avant de plaider pour un débat « apaisé, contradictoire, méthodique ».

- Concernant les mesures pour faire respecter le « règlement des piscines municipales », il a fallu attendre que les personnels des piscines Jean BRON et des Dauphins exercent leur droit de retrait à la suite d'incivilités pour que vous vous décidiez à les prendre

Pour ce qui nous concerne, notre parti pris est celui qui reprend fièrement l'héritage des lumières et nous faisons nôtre la devise républicaine :

La liberté, c'est d'abord celle de ne pas se voir imposer des pressions morales, religieuses, communautaristes dans les lieux communs, publics tels que les piscines municipales. En l'espèce, quel message serait envoyé aux femmes ne portant pas le burkini ? Qu'aux yeux des hommes, elles manquent de pudeur et sont impures ? À quoi auraient servi nos luttes et combats après des siècles d'asservissement ?

L'égalité, c'est celle qui donne les mêmes droits et devoirs aux citoyens, selon leur seule qualité de citoyen, et jamais selon leur sexe ou selon leur confession. La République ne connaît que des citoyens.

La fraternité enfin, c'est celle qui veille à l'intégrité du corps social, qui contribue à la solidité du pacte républicain, et qui se refuse à une communautarisation. Toutes les filles et tous les fils de Marianne sont les bienvenus dans les piscines grenobloises comme partout ailleurs, sous la simple condition du respect de la règle qui s'applique à toutes et à tous, indifféremment.

Vos hésitations ont eu 3 conséquences fâcheuses :

- Attirer l'attention médiatique sur des faits divers dont nous nous serions bien passés,
- Priver les publics grenoblois de l'accès à leurs piscines publiques,
- Surexposer les personnels des piscines, qui peinent à faire respecter la réglementation en l'absence de consignes claires et en l'absence de votre soutien explicite. Ces derniers expriment un malaise profond face à de nombreuses provocations quotidiennes. Faut-il vous le rappeler, en tant qu'employeur vous avez aussi la responsabilité de les protéger.

Aujourd'hui,

- Parce qu'il y va de la défense des principes républicains comme des questions d'ordre public
- Parce que la laïcité est la clef de voûte du pacte républicain et qu'il faut lutter contre tout ce qui vise à l'affaiblir ou constitue un recul
- Parce que nous élus sommes tous les garants de la République, que nous la représentons et devons en être les premiers défenseurs.
- Parce qu'il n'est pas possible de se défaire sur la responsabilité de l'État, qui n'a pas à revenir sur un débat clos depuis longtemps.

Monsieur le Maire

Vous engagez-vous à dire fermement que vous ne réviserez pas le règlement intérieur des piscines, et de façon générale des équipements municipaux, pour céder aux pressions d'associations pour qui la liberté individuelle prime sur les principes de notre République ?